

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

RAPPORT

1- Objectifs et obligations légales

Dans le cadre de l'amélioration de la transparence et de la responsabilité financière des collectivités locales visée par la loi NOTRe, le débat d'orientation budgétaire évolue :

- * son contenu est plus étoffé : il porte sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure de la dette, les dépenses et les effectifs

- * Il donne lieu à un vote,

- * Le rapport du DOB est transmis à la sous-Préfecture (dans un délai de 15 jours), **est** mis à la disposition du public et mis en ligne sur le site de la ville (dans un délai d'un mois)

2. Le contexte national

Après un début d'année 2016 en territoire négatif, l'inflation est redevenue positive en Juin mais demeure très faible : +0,2% en moyenne.

Début 2017, l'inflation va poursuivre sa remontée suivant la tendance du prix du pétrole.

La consommation des ménages reste stable avec une faible inflation depuis Mai 2016 : +0,4 %

La France : Poursuite de la consolidation budgétaire : Au regard des dernières statistiques disponibles, le redressement des finances publiques a été de 3,5 % du PIB, grâce à une croissance contenue des dépenses .

Pour 2017, nous devons attendre le prochain gouvernement et ses orientations budgétaires en Mai.

3 - Cadre de l'élaboration du budget 2017

▶ Le projet de loi de Finances 2017 :

➡ Réduction de moitié de la baisse des dotations de l'Etat : soit 1 milliard au lieu de 2.

Le solde étant reporté sur 2018

➡ Soutien de l'Etat à l'investissement local. Il est à nouveau renforcé avec la prolongation et l'augmentation du fonds de soutien à l'investissement local.

➡ Renforcement de la péréquation avec une progression et des adaptations techniques pour atténuer les effets de la baisse de la DGF sur les communes les plus fragiles, en attendant la réforme globale finalement reportée en 2018

Le contexte financier des collectivités territoriales :



Croissance des dépenses liée aux réformes imposées par l'Etat :

- La réforme des rythmes scolaires
- L'augmentation des dépenses de personnel liée à la revalorisation des catégories C
- Surveillance de la qualité de l'air pour les locaux recevant des enfants
- La sécurité dans les établissements



En recettes :

- Baisse des dotations de l'Etat : 0,93 % en 2017 contre 1,96 % en 2016
- Réforme de la DSU
- Stabilisation du FPIC
- Soutien à l'investissement local avec une première enveloppe de 600 M€
- Poursuite du renforcement de la DETR : + 384 M€
- Disparition progressive de l'aide à la diffusion par le Conseil Départemental

LES OBJECTIFS DE LEFOREST

2017 : un budget transitoire dans la continuité de 2016

- réaliser ce qui n'a pas pu l'être en 2016
- profiter de l'excédent pour éviter d'emprunter si possible
- maintenir notre niveau de service sans augmenter nos tarifs
- maintien des taux d'imposition depuis 2010
- préparer 2018 et la reconstruction de la piscine

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Fiscalité directe :

- + Pas d'augmentation des impôts en 2017
- + Une revalorisation des bases fiscales retenue à +0,4 %

- Dotations et subventions :

- + Une baisse estimée de la DGF de moitié : - 64 000 euros
- + une augmentation estimée de la DSU puisqu'une meilleure répartition pour les communes pauvres + 35 000 €

- Produits des services des domaines :

- + Pas d'augmentation des tarifs depuis 2009

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Les dépenses courantes :

- Maintien du chapitre 011

- Un état des lieux sur la téléphonie et le matériel informatique est envisagée. Diagnostic qui coutera à la commune mais qui permettra de faire des économies.

- Des contrats de maintenance et de vérifications obligatoires toujours en augmentation

- des travaux en régie pour l'école Voltaire et la maison de quartier de L'offlarde

- les dépenses de personnel :

- Un chapitre 012 en augmentation, qui cache mal les efforts menés :

- Reclassement au 1^{er} Janvier des catégories A B et C

- Augmentation des cotisations Ircantec, Urssaf et CNRACL

- Dépenses de personnel supplémentaire pour le recensement et les 4 tours des élections

- Une assurance de personnel à hauteur de 140 000 euros.

La commune maîtrise l'évolution des charges de personnel avec :

- * le non remplacement de 6 départs en 2015 et 2016
- * la baisse des effectifs de 4% entre 2009 et 2014 et de 7% entre 2009 et 2015

Enfin la commune lutte contre l'emploi précaire avec la titularisation de 30 agents contractuels depuis 2009

Les subventions versées :

+ Maintien des subventions 2016, avec contrôle toujours assidus des bilans obligatoires transmis au service associations.

+ Maintien également de la subvention de 231 000 euros versée au CCAS.

Les intérêts de la dette :

le montant des intérêts pour l'exercice 2017 s'élève à 400 mille euros

4. L'endettement de la ville

Un emprunt est arrivé à échéance en 2016. celui-ci concernait les travaux de la piscine .

Deux emprunts arrivent à échéance en 2017 :

1) Emprunt effectué auprès de la CAHC en 2005 pour la requalification des friches industrielles .

Échéance 2017 : K. 34 mille € et I. 1 618 €

2) Emprunt effectué auprès de la caisse d Epargne qui a permis de financer des travaux de 2002

Échéance 2017 : K: 54,5 mille € et I : 1 373 €

LEFOREST - BUDGET VILLE

Tableau des échéances des emprunts entre 2016 et 2023 (avec emprunts sur créances)

Emprunts Numéro / Objet	2016				2017				2018				2019				2020				2021				2022				2023			
	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10
201144052600/E023 / E023 - PISCINE	■ (22/05/2016)																															
E029/FICHE 1055 / E029 - E029 - REQUAL- FRICHES	■				■ (01/04/2017)																											
195445/E024 / E024 - TRAVAUX 2002	■				■ (01/07/2017)																											
278460/E036 / E036-VRD CHATEAUX ROYAUX ET GARDER	■				■				■				■				■				■ (01/03/2022)											
6436765/E028 / E028 - RENEGOCIATION EMPRUNTS E002	■				■				■				■				■				■				■ (25/06/2023)							
211581/E030 / E030 - TRAVAUX 2003	■				■				■				■				■				■				■				■ (01/12/2023)			
Capital restant à rembourser Fin d'année	12 001 647,54				11 487 765,19				11 047 442,39				10 590 117,18				10 114 605,36				9 619 636,02				9 103 845,00				8 735 966,92			

5. LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

+ Une programmation pluriannuelle des Investissements.

- Pour le projet de la réhabilitation de la piscine, la municipalité désire mettre en place un AP/CP (Autorisation de programme/crédits de paiement)

Ce qui permet à la collectivité de ne pas supporter toutes les dépenses de ce programme très important sur une seule année budgétaire.

Ce projet sera confirmé au prochain conseil Municipal.

- Le projet du city stade qui démarrera au printemps, et qui fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR 2017. (Enveloppe parlementaire et conseil départemental déjà obtenu)

- La continuité du programme de réhabilitation et de sécurisation de nos voiries et de mise aux normes des bâtiments publics existants

- La poursuite du développement de la vidéosurveillance et de l'aménagement de la Maison de quartier de l'Offlarde

Le financement des investissements

Les projets seront financés par :

- ▶ * Une partie de l'autofinancement annuel et du virement de l'excédent de fonctionnement en investissement
- ▶ * Des subventions à solliciter auprès des différents organismes
- ▶ * Une demande du fonds local d'investissement
- ▶ * Des recettes foncières (kléber, ancienne MDS)
- ▶ * le recours à l'emprunt pour les travaux de la piscine

6. Information relatives au personnel de la ville

► La structure des effectifs :

Agents en position d'activités (tous statuts)	124	100 %
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	92	74,19 %
Non titulaires occupant un emploi permanent dont agents de remplacement	15	12,10 %
Autres agents (n'occupant pas un emploi permanent)	17	13,71 %